



Mise en œuvre de la seconde tranche de rachats d'actions portant sur un montant maximum de 350 millions d'euros

Dans le cadre du rachat d'actions pour 750 millions d'euros annoncé le 16 février 2022, et après la réalisation d'une première tranche de 400 millions d'euros entre le 7 mars et le 13 avril derniers, Carrefour annonce avoir confié à un prestataire de service d'investissement un mandat de rachat d'actions en vue d'une seconde tranche de rachats, portant sur un montant maximum de 350 millions d'euros.

La période d'achat courra, sous réserve des conditions de marché, du 2 mai 2022 au 31 juillet 2022.

Les actions ainsi rachetées seront conservées par Carrefour en vue de leur annulation future.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions de Carrefour, tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 mai 2021.

Pour mémoire, la première tranche de rachats portant sur un montant de 400 M€ a été réalisée entre le 7 mars et le 13 avril 2022 : 21,2 millions actions ont ainsi été rachetées, à un prix moyen de 18,84 euros.

Le 20 avril 2022, le Conseil d'Administration a décidé de réduire le capital social de Carrefour S.A. par voie d'annulation des actions rachetées, représentant environ 3,6% du capital social. A l'issue de cette annulation d'actions, le nombre d'actions composant le capital de Carrefour S.A. s'élève aujourd'hui à 754 663 786 actions. Le nombre d'actions donnant droit de vote s'élève à 747 804 291 actions.

CONTACTS

Relations investisseurs

Sébastien Valentin, Anthony Guglielmo, Louise Brun

Tél : +33 (0)1 64 50 79 81

Relations actionnaires

Tél : 0 805 902 902 (n° vert en France)

Communication Groupe

Tél : +33 (0)1 58 47 88 80